

LA PREVENTION DES CHUTES A L'EAU ET PORT DU GILET DE SAUVETAGE

I – OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Cette action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés prévues par l'article L.6313.1 du Code du travail.

I.1 – Objectifs pédagogiques de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Evaluer le risque de chutes à l'eau ;
- Contrôler la présence et l'état des équipements de protection individuels et collectifs en lien avec les risques de chute à l'eau ;
- Alerter les secours en cas de chute à l'eau ;
- Prendre les mesures adaptées en cas de chute à l'eau

I.2- Prérequis

- Aptitude aquatique
- Certificat de non-contre- indication à l'activité aquatique

I.3 – Contenu de la formation

La formation se décline en savoir et savoir agir :

Savoir :

- Sensibilisation au risque : statistiques des chutes à l'eau et noyades ;
- Connaissance et Contrôle du matériel de sécurité individuel et collectif ;
- Consignes de sécurité et arbres de décisions
- Conduite de la victime tombée à l'eau
- Transmission de l'alerte (contenu et précision du message)
- Prise en charge secouriste

Savoir Agir :

- S'équiper et mettre en œuvre les matériels de sécurité (gilet, bouée de sauvetage, ...)
- Mise en situation professionnelle (récupération d'un homme à l'eau, (analyse de situation, choix et technique des gestes effectués, rôle de chacun, procédures d'alerte, traitement secouriste de la victime.)

I.4 - Modalités de fin de formation

- Cette formation n'est pas sanctionnée par un examen final et fait l'objet d'une remise d'attestation de suivi de formation.

II – PEDAGOGIQUES

La pédagogie mobilisée sur ce parcours de professionnalisation repose sur des pédagogies actives avec des conférences, et des mises en situations professionnelles en lien avec la profession du stagiaire.

La progression pédagogique est réalisée en approche par compétence avec un suivi individuelle au travers d'une fiche.

II.1 – Durée de la formation :

La formation dure une journée soit 7 heures, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

II.2 – Lieu de la formation :

La formation se déroule en bassin sur le plateau technique de la SAS COMEX

36 Boulevard de l'océan – 13009 Marseille

II.3 – Effectif :

La session de formation peut accueillir jusqu'à 12 stagiaires maximum et un minimum de 8 stagiaires

II.4 – Formateurs :

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs, professionnels du secours aquatiques.

III – Modalités d'accès

Les inscriptions sont uniquement réalisées par l'intermédiaire du service formation.

Pour toute demande, merci de contacter Mme Wackers à contact@comex.fr

IV – Tarification :

Le coût de la formation : 350 € HT – TVA 20 %

Dates de session :

Calendrier à consulter sur notre site.

Référent Handicap : Madame Anaïs Wackers : contact@comex.fr

La nature et les exigences pratiques de nos formations, notamment en ce qui concerne l'aptitude médicale, ne nous permettent pas d'accepter des candidats présentant un handicap.

Réfèrent de l'appui à la mobilité nationale et internationale : Jean-Jacques GRENAUD

Taux de réussite 2023

100 %

Taux de satisfaction 2023

100 %